République Française | Département du Rhône | 4e Circonscription

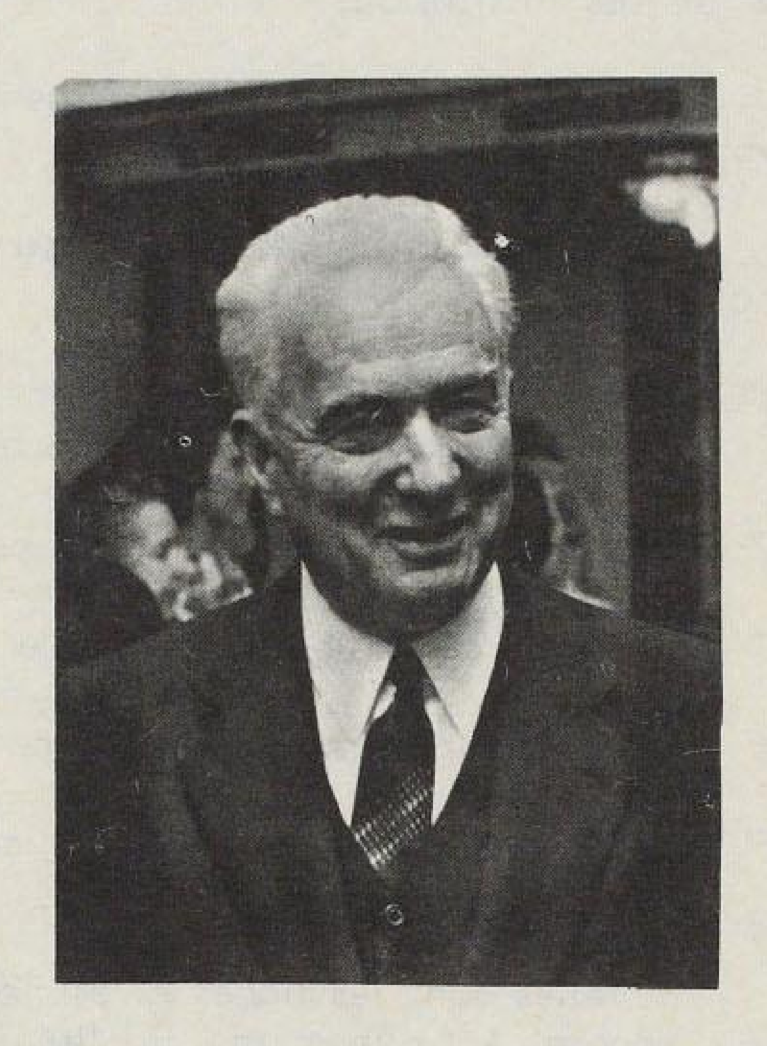
ELECTIONS LÉGISLATIVES
SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 11 MARS 1973

UNION
DES REPUBLICAINS DE PROGRES

ELECTRICES,
ELECTEURS,

Au premier tour vous m'avez apporté **14.492 voix** et placé, dans tous les bureaux de vote, **en tête des sept candidats de la circonscription.** Je vous en remercie ; ce témoignage de confiance et d'amitié m'encourage à poursuivre ma tâche et à aborder une nouvelle étape.

Vous m'avez accordé, en effet, le tiers des suffrages exprimés. Un autre tiers a été obtenu par les communistes et les socialistes unis sur le programme commun et les différents groupements d'extrême gauche.



Louis JOXE

Ambassadeur de France
Ancien Ministre
Ancien Député du Rhône
Commandeur de la Légion d'honneur
Médaille de la Résistance
Grand Croix du British Empire
Médaille d'Or de l'Américan Légion



Suppléant: Jean BARIDON

Docteur en Médecine
Adjoint au Maire de Lyon
Conseiller Général du Rhône
Administrateur des Hospices Civils de Lyon et du Bureau d'aide sociale

Vous m'avez ainsi confié la mission de battre les formations inspirées par le communisme et de défendre la pensée républicaine libérale. Ceci au nom de l'**Union des Républicains de Progrès** qui groupe les trois partis de la majorité (U. D. R., Républicains Indépendants, Centre Démocratie et Progrès).

Cette mission je la remplirai dans les jours qui viennent en groupant toutes les volontés disponibles pour une telle entreprise. Le combat continue.

L'enjeu du scrutin n'a pas changé ; il s'agit de savoir si la France sera engagée dans le collectivisme et dans un étatisme ruineux et menaçant pour les libertés publiques ou si nous maintiendrons un régime de constant progrès économique, social et culturel.

VOUS VOTEREZ :

Pour le régime démocratique que vous avez approuvé et adopté.

Pour la volonté de paix dans un monde menacé et pour la construction de l'Europe et de ses institutions.

Pour le progrès social, l'amélioration constante de la vie, la sécurité et l'avenir de vos enfants.

Pour la collaboration constructive entre les Français qui doit se manifester notamment :

1° - Dans la décentralisation régionale, définie à LYON même par le Chef de l'Etat et dans le renforcement des libertés locales.

2° - Dans la participation et la concertation au sein de l'entreprise.

3° - Dans le respect de l'artisanat et du petit et moyen commerce.

4° - Dans une politique d'assistance aux retraités, aux vieillards et aux handicapés.

5° - Dans le développement de l'Education Nationale en liaison avec les forces productives de la Nation.

Telles sont les lignes directrices que je m'engage à suivre comme je m'engage, une fois encore, à prouver ma fidélité envers Lyon.

EN CITOYENS RESPONSABLES, VOTEZ pour les LIBERTES et pour le PROGRES SELON LE PROGRAMME du PRESIDENT Georges POMPIDOU.

VOTEZ Louis JOXE

Vu : Le Candidat.

Editions L'HERMÈS